Relance des championnats de football au Togo

La saison sportive 2016-2017 désormais ouverte

P 4

Processus de réformes constitutionnelles et institutionnelles le premier pas de géant du HCRRUN

Retour sur les temps forts de l'atelier de réflexion

P 5

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0259 du Mercredi 20 Juillet 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Le tort d'être absent

Le boycott ou la politique de la chaise vide fait partie des stratégies en politique ou en diplomatie. Des exemples tirées de l'histoire ont parfois prouvé que cette stratégie si elle en une n'a toujours pas produit les résultats escomptés. Le Maroc depuis 1984 ans a fait le choix de briller par son absence aux différents sommets de l'Union Africaine, dont elle est l'un des membres fondateurs. Ceci, pour protester contre la reconnaissance comme pays africain de la République Arabe Sahraoui Démocratique revendiquée par le front Polisario.Trente-deux ans après, la volonté marocaine notamment la suspension de la RASD l'organisation continentale n'est toujours pas faite. Pendant ce temps, le royaume chérifien a manqué les grands rendez-vous ou il aurait dû peser de tout son poids sur des questions qui engagent l'avenir du continent.

Avec le recul, le jeune monarque Mohamed VI s'est rendu compte que l'attitude de son royaume était plutôt une erreur qu'il fallait corriger. Le roi a annoncé dimanche dernier que le moment était « arrivé pour le Maroc de retrouver sa place naturelle » au sein de l'organisation de l'Union Africaine. Ce retour sans condition ne met pour autant pas sous éteignoir l'envie d'avoir une mainmise sur ce territoire objet de conflit depuis 1976. La plupart des observateurs estiment d'ailleurs que le Maroc à plus de chance d'atteindre son objectif en restant à l'intérieur de l'Union plutôt qu'en faisant bande à part. La signature par plusieurs pays de la pétition demandant la suspension de la RASD de l'UA est d'ailleurs très significative. Que de regrets aujourd'hui après tant d'années d'absence. A l'endroit des partisans de la politique de la chaise vide ou du boycott, il faudra tout simplement noter qu'une absence n'a jamais suspendu le vol du temps et que les absents finissent toujours par se mordre le doigt en toute circonstance.

La Rédaction

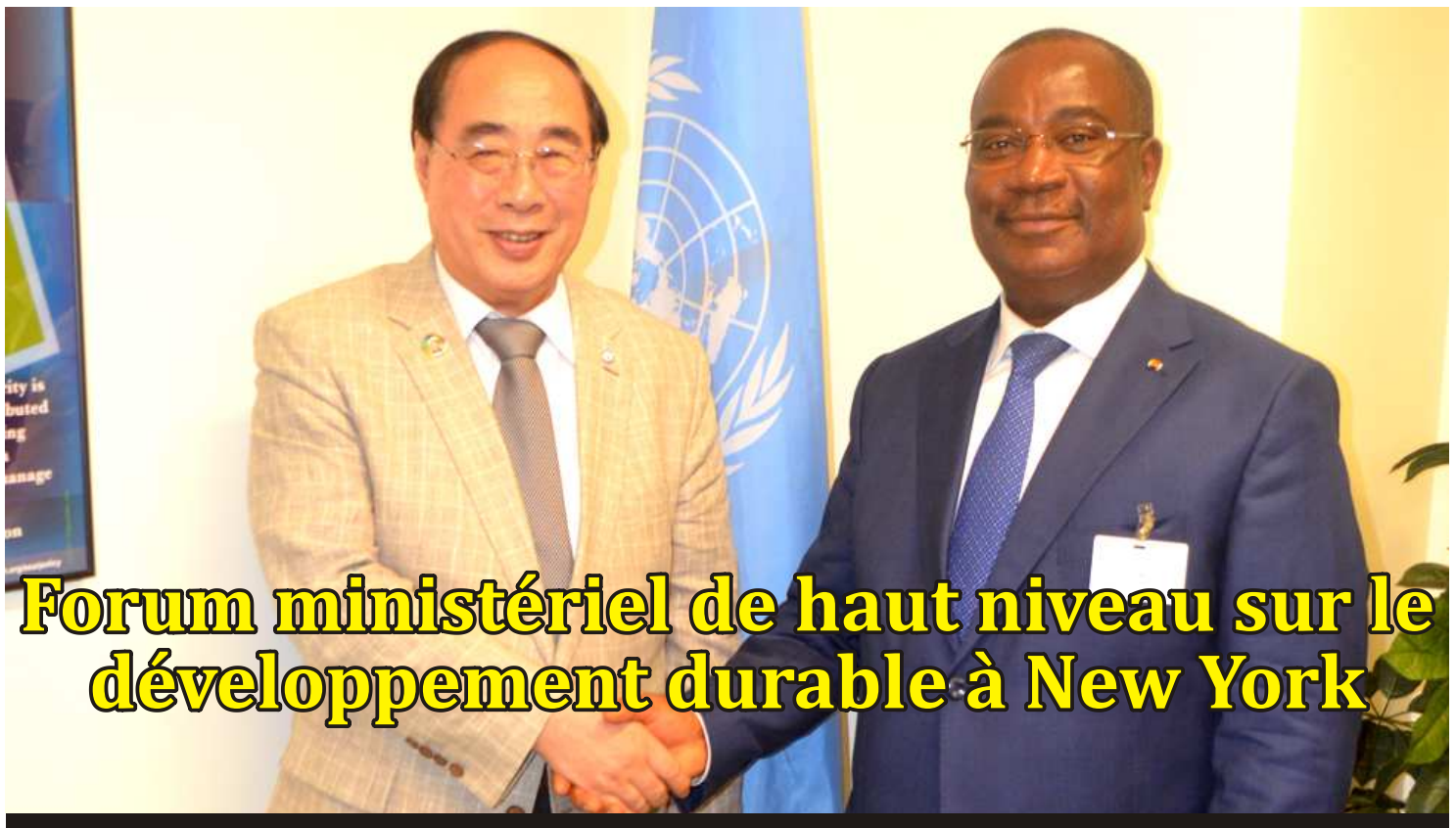

Forum ministériel de haut niveau sur le développement durable à New York

Le PM Klassou Sélom présente ce mercredi la revue du Togo

P 3

Primes de rentrée et de bibliothèque

Les syndicats des enseignants boudent un projet de révision des modalités de payement

P 3

Atelier de réflexion du HCRRUN

Justin YIDI était-il un représentant de poids pour le parti UNIR?

P 4

Nana Adam NANFAMÉ dirige désormais la Nouvelle Société Cotonnière du Togo

Le nouveau Directeur Général de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (N.S.C.T), Monsieur Nana Adam NANFAMÉ a pris fonction à la tête de la société le lundi 04 juillet

2016, à l'issue d'une cérémonie de passation de service qui s'est tenue au siège de la

N.S.C.T à Atakpamé.

Monsieur Nana Adam NANFAMÉ a été nommé à la suite d'un recrutement par appel à

Candidature organisé par le Conseil d'Administration de la NSCT, au terme du mandat du

Directeur Général précédent.

Monsieur Nana Adam NANFAMÉ a pour principale mission de poursuivre les

réformes de la filière, en optimisant sa gouvernance et l'accompagnement des

producteurs dans l'esprit de la vision stratégique de la filière qui prévoit

d'atteindre 200.000 tonnes de coton-graine en 2022.

Le nouveau Directeur Général mettra aussi en œuvre le budget

programme et le nouvel

organigramme adopté par le Conseil d'Administration.

Monsieur Nana Adam NANFAMÉ est Ingénieur Agronome de Conception,

Master of

Science en Agronomie, diplômé de l'Université Agricole d'Etat de KRASNODAR (Ex URSS)

et Expert du Bureau International du Travail (BIT) en Coopératives et Développement.

Agé de 53 ans, le nouveau Directeur Général de la N.S.C.T connaît bien la filière cotonnière

à laquelle il a consacré ses 17 dernières années, des 24 années mises au service du monde

rural en général notamment, à Tchamba, Dapaong, Notsè, Sokodé et Kara.

Avant sa nomination, le nouveau DG/NSCT a servi successivement aux postes de

Directeur Régional SOTOCO dans les Régions Centrale et de la Kara et de Directeur de la

Région Cotonnière Nord de la N.SCT qui couvre les régions économiques Kara et Savanes

a Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) est une société anonyme d'économie mixte créée le 29 Mars 2009 en remplacement de la Société Togolaise du Coton (SOTOCO) qui était une société d'Etat.

Le capital social de la NSCT est de deux Milliards (2 000 000 000) de francs CFA, constitué à 60% par l'Etat et à 40% par la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton du Togo (FNGPC-Coop-CA).

La NSCT a pour mission essentielle d'assurer le développement et la valorisation de la culture cotonnière sur toute l'étendue du territoire national.

Depuis 2009, la production cotonnière s'est relevée progressivement tombé à 28.000 tonnes de coton-graine en 2009/10.

Ainsi, la production est passée de 28.000 à 46.244 tonnes de coton-graine entre 2009 et 2011. Elle est ensuite passée à 79.510 tonnes, puis à 80.594 tonnes avant de connaitre un léger fléchissement à 77.850 tonnes en 2013/14. La campagne 2014/15 a connu un important rebond, passant à 114.000 tonnes de coton-graines avant de retomber à 81.000 tonnes pour la campagne 2015/16.

NB: La plus haute performance en matière de production coton-graine dans l'histoire de la filière togolaise est de 188.000 tonnes en 1998/99.

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

Mise en œuvre des interventions VIH et tuberculose

Le 3e forum s'est tenu à Lomé

Dans le cadre de la lutte contre le VIH et la tuberculose, il a été organisé le troisième forum des partenaires de mise en œuvre des interventions VIH et tuberculose les 14 et 15 juillet derniers. Initiative du Conseil National de Lutte Contre le Sida CNLS en partenariat avec le PNUD, ce forum a mobilisé plusieurs participants à l'instar des directeurs centraux des ministères et points focaux des noyaux anti sida ; les directeurs régionaux de la santé ainsi que les représentant des organisations de la société civile.

Pour le professeur SONGBE B conseiller santé du président de la république, depuis 15 ans le Togo a enregistré des résultats notables dans la lutte contre cette épidémie mais malgré ces progrès, l'infection par le VIH/SIDA reste encore une priorité de santé publique au Togo car il existe d'énormes défis à relever. « C'est pourquoi en mars 2016, toutes les partie prenantes ont validé le nouveau plan stratégique national de la lutte contre le SIDA pour 2016-2020. Par ailleurs notre pays a adopté comme l'ensemble de la communauté internationale les objectifs de développement durables (notamment l'ODD3 concernant la santé et le VIH/SIDA) ».

Comme objectifs spécifiques, il s'est agit de valider le rapport d'activités 2015 de la riposte au VIH ; valider le rapport REDES sur les sources et dépenses dans la réponse nationale en 2015 ; s'accorder sur le niveau de mise en œuvre des différentes interventions et les thématiques clés en matière du VIH à la fin de l'année….

Au titre des résultats de ce forum on peut noter plusieurs point notamment les rapports programmatiques et financiers des activités de lutte contre le VIH 2015 et REDES sont validés ; les progrès et difficultés dans la mise en œuvre des activités

Rappelons que c'est en 2013 que le SPCNLS-IST a élaboré avec l'appui de l'ONUSIDA le cadre national d'investissement pour la lutte contre le VIHSIDA 2013-2017. L'élaboration de ce cadre a permis de mieux prioriser les interventions à haut impact avec détermination des gaps financiers et une estimation en matière de retour sur investissement dans le domaine de prévention et de traitement à l'horizon 2020.■

Charles

Forum ministériel de haut niveau sur le développement durable à New York

Le Premier ministre Komi Selom Klassou présente demain matin la revue du Togo

Le forum politique de haut niveau pour le développement durable s'est ouvert lundi matin à New York au siège des Nations Unies sous l'égide de son département économique et social. Le Togo, à l'instar de cinq autres pays africains, figure parmi les 22 États volontaires venus présenter la revue nationale de l'agenda 2030 lié aux objectifs de développement durable (ODD). Le Premier ministre Komi SelomKlassou, à la tête de la délégation togolaise, dont des ministres et autres experts, a assisté lundi et hier à l'ouverture des travaux et aux premières présentations en attendant son tour demain matin.

Le thème du présent forum ministériel de haut sur les ODD est révélateur de l'enjeu de l'agenda 2030 décliné en dix sept objectifs. "Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte" notamment en atteignant les plus vulnérables, en relevant les défis des États en situations particulières, en dégageant les moyens de mise en oeuvre et en créant un environnement favorable, sont autant de pistes qui résument l'ambition des États dans la réduction de la pauvreté dans le monde. Ces repères constituent également les sujets principaux à débattre lors de ce forum ministériel de trois jours.

Le Togo, qui a fait l'expérience de plusieurs programmes de réduction de la pauvreté, et pris le pas sur la mise en oeuvre des objectifs de développement durable, présentera sa revue annuelle à la tribune des Nations Unies demain. C'est le Premier ministre Komi SelomKlassou qui se chargera de cette opération, assisté des ministres André Johnson, KossiAssimaidou et de quelques experts nationaux.

La documentation du Togo sur sa revue a été présentée ce matin au coordonnateur du bureau régional pour l'Afrique du PNUD, M. Abdoulaye Mar Dieye lors d'échanges entre lui et le Premier ministreKlassou au siège du PNUD à New York. M. Dieye a félicité le Togo pour cette « documentation excellente qui fera des jaloux lors de sa présentation ». Le coordonnateur du bureau régional pour l'Afrique du PNUD a déclaré avoir fait également le point de la coopération du Togo avec le PNUD, « une coopération exemplaire à renforcer et àrépliquer ». Le lancement du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) au Togo comme au Sénégal, les deux pays à l'adopter, a été aussi salué par M. Dieye qui y voit un modèle de développementdont le succès encourage à le répliquer dans d'autres pays du

continent.

Le choix du Togo pour présenter sa revue nationale au forum économique et social des Nations Unies a été par ailleurs salué par le sous secrétaire des Nations Unies pour les affaires économiques et sociale, M. Wu Hongbo.

Le Togo félicité pour avoir été choisi à présenter sa revue

Lors d'une entrevue lundi avec le Premier ministre, M. Wu a félicité le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement pour les efforts du Togo à mettre en oeuvrel'agenda 2030. Pour M. Wu, l'agenda 2030 a été lancé il y a seulement quelques mois mais le Togo a d'ores et déjà commencer à le mettre en oeuvre.

A cette rencontre, le Premier ministre a exprimé son appréciation du travail du département des affaires économiques et sociale des Nations Unies. Il a fait part au sous secrétaire des défis du Togo en matière d'énergie, de l'eau, de l'agriculture, de la jeunesse et du chômage. Le Premier ministre a aussi souhaité de travailler avec les Nations Unies afin de bénéficier du soutien du département économique et social.

A l'issue de leur entrevue, le sous secrétaire aux affaires économiques et sociales a dit avoir pris acte des souhaits du Premier ministre et lui a transmis en retour la bonne volonté du département economique et social de poursuivre son soutien au Togo dans la mise en oeuvre de l'agenda 2030. Il a indiqué avoir désigné deux agents de son départemment comme points focaux pour un suivi de la collaboration avec notre pays.

Le PM a échangé le même jour avec le vice ministre parlementaire aux affaires étrangères du Japon, M. MazakazuHamachi qui a, à son tour, félicité le Togo pour son choix à la présentation de la revue annuelle de l'agenda 2030. M. Mazakazu a exprimé au Premier ministre la détermination du Japon à accompagner le Togo dans son ambition de devenir une plate forme dans la sous region en matière de transport maritime. Le vice ministre parlementaire japonais aux affaires étrangères a enfin transmis au Premier ministre une invitaion à l'attention du Président de la République pour participer à la 6eTICAD les 27 et 28 août prochains au Kenya, un sommet de la coopération entre le Japon et le continent qui se tient pour la première fois en Afrique.■

Source Primature

Primes de rentrée et de bibliothèque

Les syndicats des enseignants boudent un projet de révision des modalités de payement

L'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants fait partie des soucis majeurs des autorités togolaises. Outre l'augmentation des salaires, le gouvernement depuis bientôt 5 ans a décidé de satisfaire à une revendication des enseignants relative aux primes de rentrée et de bibliothèque. Il est donc versée une prime annuelle de 150 000 fcfa à chaque enseignant à la veille de la rentrée scolaire. Ces primes permettent à ces derniers de se documenter en agrandissant leur rayon de bibliothèque mais aussi et surtout de préparer dans les meilleures conditions la nouvelle année scolaire.

L'an dernier, une rumeur sur un éventuel émiettement de cette prime a circulé sans jamais prendre corps. Il s'agit d'un projet de révision des modalités de payement des primes. Cela consisterait à versersur chaque salaire mensuel, une prime de 12 500f au lieu de la somme 150000 FCFA versée en début d'année scolaire à chaque enseignement comme prime de rentrée. Ce qui circulait de bouche à oreille comme rumeur semble devenir une réalité. il s'agit d'une réelle offre du gouvernement qui trouve très lourds le versement en bloc des primes en question. L'information a été portée aux syndicats au cours d'une réunion très houleuse il y a quelques jours à Lomé. Si certains syndicats après explication semblent comprendre la démarche du gouvernement, d'autres plus nombreux ont catégoriquement rejeté cette offre. A l'issue d'ailleurs de cette réunion une position commune s'est dégagée : les syndicats ne sont pas preneur et préfèrent toucher la prime de rentrée et de bibliothèque en bloc soit 150 000 Fcfa. Une question se pose, ce levé de bouclier des syndicats va-t-il contraindre le gouvernement à renoncer à ce projet ?il s'agit sans doute d'un ballon d'essai lancer par le gouvernement mais les premiers résultats ne sont loin d'être concluants. Il faudra trouver une formule adéquate afin qu'aucune partie ne se sente lésée.

Il faut dire que la question de primes de rentrée et de bibliothèque est un réel casse-tête chinois pour les autorités de l'enseignement à la veille de chaque rentrée scolaire. Le simple retard dans le versement de ces primes a parfois été à l'origine des préavis de grève dans le monde enseignant avec comme conséquence la perturbation du début des cours. En 2015, le gouvernement a décaissé 6 milliards pour le payement de ces primes.■

P. Fabrice

LE LIBERAL

Relance des championnats de football au Togo

La saison sportive 2016-2017 désormais ouverte

Conformément au calendrier de la saison qu'il a établi, le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football a déclaré la saison sportive 2016-2017, ouverte ce vendredi 15 juillet 2016. Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football a en effet informé les Ligues régionales et les Clubs de première et deuxième divisions, qu'en exécution de son chronogramme des activités adopté le 10 juin 2016, la saison 2016-2017 est ouverte à compter de ce vendredi 15 juillet 2016. Les Championnats nationaux de football saison 2016-2017 démarreront le samedi 11 septembre 2016 pour la 1ère Division et le 28 septembre 2016 pour la 2ème Division.

En conséquence, à partir du 15 juillet 2016, les Règlements Généraux et les Règlements des Compétitions (Championnats de 1ère, 2ème et 3ème Divisions) applicables pour la saison 2016-2017, ainsi que les fiches d'engagement sont mis à la disposition des clubs au niveau du Secrétariat Général de la FTF. L'article 90 des Règlements Généraux précise les conditions de délivrance des licences de joueurs aux clubs au titre de la saison 2016-2017.

Conformément aux délibérations du Comité de Normalisation de la FTF portant respectivement, désignation des clubs qualifiés pour les championnats nationaux de 1ère et 2ème Divisions saison 2014-2015, décisions entérinées par le ministère en charge des Sports et acceptée par les émissaires de la FIFA, le Comité Exécutif a approuvé le nombre de clubs devant disputer les Championnats nationaux de 1ère et 2ème Divisions saison 2016-2017.

Les calendriers détaillés des Championnats nationaux de 1ère et 2ème Divisions seront publiés au plus tard le 12 août 2016 et adressés à tous les clubs et ligues régionales.

Chaque club qualifié devra, pour participer au Championnat national de sa catégorie, retourner la fiche d'engagement au Secrétariat Général de la FTF au plus tard le 1er août 2016 accompagnée d'un Relevé d'identité bancaire (R.I.B) pour le virement de la subvention

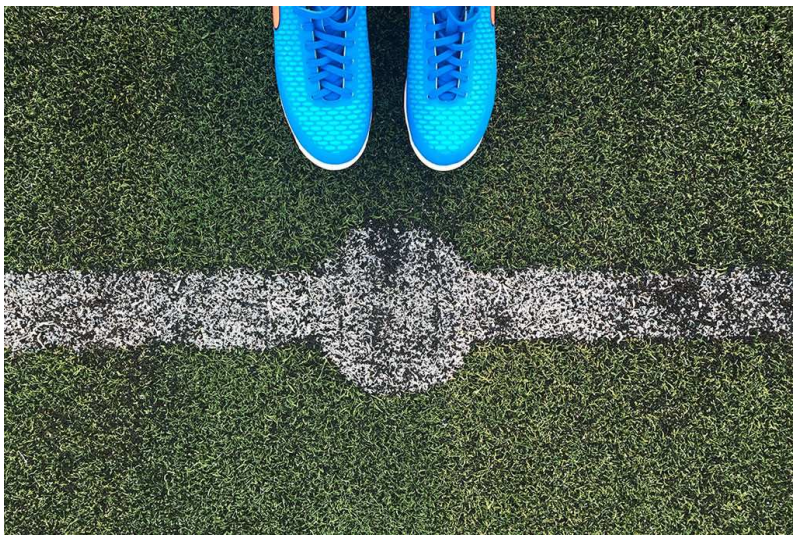

allouée conjointement par la FTF et l'Etat togolais. Le montant de la subvention sera communiqué à l'issue des discussions en cours avec le gouvernement.

Le droit d'engagement est fixé à 100.000 FCFA pour les clubs de 1ère Division et 50.000 FCFA pour les clubs de 2ème Division. Tout Club qui n'aura pas payé son droit d'engagement se verra déduire le montant dudit droit de sa subvention en sus d'une amende de 200.000 FCFA.

Les clubs sont tenus de recruter un entraîneur titulaire de l'une des licences d'entraîneur de la CAF (C, B ou A), ou titulaire de tout autre diplôme étranger valide ou reconnu comme tel par la FTF.

Chaque club doit nommer un attaché de presse qui sera le référant du Département de la Communication de la FTF. L'attaché de presse sera chargé de la coordination de la couverture médiatique des matches disputés par son club à domicile et de l'accréditation des journalistes de sa localité en liaison avec le Département de la Communication de la FTF pour les matches en déplacement.

Conformément aux Règlements Généraux, la FTF organisera des visites d'inspection des installations sportives susceptibles d'abriter les matchs de 1ère et de 2ème Division sur toute l'étendue du territoire. Le calendrier de cette visite sera communiqué aux clubs et Ligues régionales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement sur la Procédure pour l'Octroi des Licences aux Clubs de la FTF et de la participation des clubs togolais aux compétitions interclubs de la CAF, la FTF exhorte surtout les clubs de Première Division à traduire dans les faits, les exigences dudit règlement.

Le Comité Exécutif de la FTF a décidé d'actualiser la liste des commissaires de match et d'établir une liste des Inspecteurs d'arbitres. Des formations sont prévues à cet effet avant le démarrage des Championnats. A cet effet, le Comité Exécutif convie les clubs à envoyer au Secrétariat Général de la FTF le 29 juillet 2016, des candidatures accompagnées de curriculum vitae...■

La Rédaction

Atelier de réflexion du HCRRUN

Justin YIDI était-il un représentant de poids pour le parti UNIR?

Ils sont nombreux ces partis politiques qui ont été invités à l'atelier de réflexion du HCRRUN qui a tenu en haleine l'opinion nationale et internationale la semaine dernière. Si certains leaders charismatiques comme Agbeyomé Kodjo, Me Apevon et autres n'ont pas voulu se faire compter l'évènement d'autres par contre se sont fait représenter par d'autres cadres de parti. C'est ainsi que beaucoup se sont interrogés sur la présence du parti présidentiel UNIR dans la salle. Et pourtant l'Union pour la République était bel et bien présent représenté par Justin YIDI dont beaucoup ignorent le rang qu'occupe ce dernier dans

un grand parti comme celui du chef de l'Etat. UNIR n'a-t-il envoyé que des seconds couteaux à cet important rendez-vous au Radisson Blu 2 février ? Tout compte fait, UNIR à un visage celui du chef de l'Etat qui pour des raisons liées à la fonction occupée ne pouvait en aucun cas parler au nom de son parti. Idem pour le Ministre Georges Aidam qui fait office du numéro 2 du parti. A défaut on aurait pu s'attendre à un certain Foly Bazi Katari, 2e vice-président du parti ou ces nombreux dignitaires dont regorge le parti. Mais au-delà de toutes les supputations, le choix du parti UNIR de se faire représenter par un jeune comme Justin Yidi à toute son explication. Une volonté sans doute de préparer la relève ou encore de donner la chance aux jeunes militants du parti de s'essayer au front. Dans tous les cas, il n'y a pas que des têtes grisonnantes à UNIR et il ne revenait pas aux autres de choisir leur interlocuteur.

Il faut noter que malgré son jeune âge et très peu connu au sein du parti UNIR, Justin Yidi n'est pas un novice en politique. Sorti de la faculté des lettres de l'université de Lomé ce jeune s'est très tôt lancé en politique. Membre actif de la Nouvelle Dynamique Populaire (NDP), il quittera ce parti pour lancer sa propre formation politique la Nouvelle Dynamique Populaire Démocratique (NDPD). Ce parti sera dissout après congrès pour rallier le parti UNIR nouvellement créé.■

Dick Mensanh

LE LIBERAL

Processus de réformes constitutionnelles et institutionnelles le premier pas de géant du HCRRUN

Retour sur les temps forts de l'atelier de réflexion

Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité National (HCRRUN) a dans le cadre de sa mission organisé du 11 au 15 juillet dernier à Radisson Blu, Hôtel 2 Février un atelier de réflexion sur la question des réformes politiques et institutionnelles au Togo. Cette rencontre qui a réuni personnalités politiques, juristes, sociologues, historiens, organisations de la société civile a accouché de plusieurs propositions formulées dans les commissions qui ont animé les différents ateliers. Les propositions phares naturellement sont relatives à l'épineuse question de la limitation de mandat présidentiel, un mode de scrutin à deux tours. Si un consensus s'est facilement dégagé sur ces questions, le débat reste toujours ouvert sur la nature du régime politique, la problématique d'aller ou pas vers une nouvelle République. L'atelier qui s'est terminé dans une ambiance conviviale augure des lendemains meilleurs. Il faut dire c'est une des rares fois que tous les acteurs se sont réunis pour réfléchir sur des questions surtout politiques. La kyrielle de dialogues connue par le passé était souvent réservée aux acteurs politiques et quelques organisations de la société civile cooptés pour la circonstance. Voilà qui donne raison au chef de l'Etat qui avait vite compris quand il préconisait que le débat sur les reformes ne soit pas l'apanage des politiques mais aussi celui des intellectuels et universitaires. L'expérience en tout est concluante, tout le monde s'accorde à le dire. Apres cet atelier qui, il faut le rappeler était l'une des recommandations de la CVJR, il est attendu la mise sur pied d'une commission technique qui devra s'inspirer des propositions de l'atelier, en vue de se rapprocher de l'objectif à savoir les reformes.

L'atelier avait démarré avec des communications, notre équipe de reportage vous propose quelques morceaux choisis.

Des différents régimes politiques et de la question du mandat

La question épineuse des reformes politiques, institutionnelles et électorales qui constitue la « pomme de discorde » entre les acteurs politiques n'a pas été éludée lors de ces assises. Cependant, pour éviter tout amalgame ou dérive autour de cette question, le Pr KokorokoDodzi, d'entrée de jeu lors de sa conférence inaugurale a invité les participants à éviter de faire « une fixation sur les réformes » en s'appesantissant uniquement sur la question de limitation de mandat présidentiel et le mode de scrutin électoral.

Ce sujet a donc fait l'objet du panel 3 présenté par le juge constitutionnaliste Mipamb Nahm-Tchougli. Selon l'intervenant, l'origine de la classification des régimes politiques vient de la distinction souple ou rigide des pouvoirs.

Il a procédé à la classification des régimes politiques distinguant le régime parlementaire et le régime présidentiel dont les différentes modalités selon lui se rencontrent au Togo et ailleurs. Par ailleurs, M. Nahm-Tchougli a fait le constat qu'en Afrique, les difficultés et conflits politiques tournent autour du régime présidentiel et surtout de l'exécutif. Faut-il donc continuer avec de tels régimes ? s'est-il interrogé, avant de conclure en explorant la possibilité d'un régime parlementaire caractérisé par la neutralisation de la superpuissance présidentielle.

Comme sujet d'actualité une communication sur la gouvernance locale a été à l'ordre du jour.

De la démocratie et de la gouvernance locale

La communication portant sur « de le démocratie de la gouvernance » a été animé par l'expert national en décentralisation auprès du ministère de l'Administration Territoriale, M. Amlalo. Il a tout d'abord, défini les concepts de démocratie locale, de gouvernance locale et de décentralisation, avant de faire le point des réformes entreprises depuis 2004 au Togo, mais dont le processus tourne actuellement au ralenti. Pour l'expert, « la République de demain, dans le cadre des réformes, devra nécessairement être dotée de gouvernements locaux forts, soucieux du bien-être socio économique de leurs administrés ». Sur le même thème l'expert du Ghana affirmait que « pour donner un sens réel à la démocratie locale, celle-ci doit être fermement ancrée dans un contexte pluraliste.

La mission principale assignée au HCRRUN est d'œuvrer à la réconciliation et à l'enracinement de l'Etat de droit. C'est pourquoi il a été prévu aussi un panel sur « La république de demain face aux enjeux et défis ».

La République de demain face aux en enjeux et défis.

Fort de l'expérience acquise dans l'analyse des systèmes politiques de plus de 30 pays, le Dr Afandé a estimé qu'il est important de mener des réformes exhaustives, non personnalisées et adaptées aux réalités du Togo. Pour lui, le consensus doit toujours être l'objectif car il est le mode le plus adapté à la recherche de la conciliation, le recours à la majorité ne devant intervenir que par défaut. Dans ce même ordre d'idées, une communication sur « les enjeux et défis de la mise en œuvre des réformes dans le processus de réconciliation nationale et de renforcement de l'Etat de droit a été présentée par un panel de 4 personnalités dont le SG du gouvernement M. Palouki Massina.

Après avoir relevé un quiproquo entre les tenants du retour à la constitution de 1992 et les défenseurs de la constitution modifiée de 2002, M. Massina Palouki a conclu que le « processus de réformes devrait inclure toutes les couches sociales et tenir compte de notre histoire commune et de notre mémoire collective ». M. Sronvie quant à lui a fait état des différentes réformes au sein du système judiciaire depuis 2005 et a déploré l'absence du fonctionnement effectif de la justice administrative.

Cet atelier a été donc clôturé par la remise du rapport de synthèse au ministre de la justice par la présidente du HCRRUN.■

Alain Tchedre

Culture de l'excellence en milieu scolaire

Après Lomé, cap sur Sokodé avec la RDI

Après Lomé où elle a primé les élèves de l'école « La victoire » de Nyékonakpoe, la centrale d'achat française René Descamps International (RDI France) a mis le cap, le vendredi dernier, sur l'école primaire confessionnelle « Les flamboyants » de la ville de Sokodé Akamadé (préfecture de Tchaoudjo, près de 350 km au nord de Lomé) où elle a décerné le prix d'excellence aux élèves nouvellement admis au CEPD avec un taux de réussite de 100%.

Cette cérémonie de remise de prix s'inscrit dans le cadre de la promotion du développement par la culture de l'excellence et dans cette droite ligne, la centrale d'achat octroie chaque année et ce depuis quatre ans aux acteurs méritants de divers couches sociaux professionnels.

Pour EricAmétsipé, représentant de la RDI dans la zone CEDEAO, la « RDI, à côté de ses traditionnelles activités commerciales veut partager ses bénéfices en finançant l'excellence et en combattant la médiocrité. Motiver les élèves dès leur bas âge les motive pour le restant de leur vie. C'est donc fort de cette noble vision que la centrale a décidé depuis plusieurs années d'investir dans l'humain en encourageant ces élèves méritants, une manière de financer l'administration, les cadres et partenaires de demain. »

33 élèves dont 19 filles ont bénéficié d'un kit scolaire complet de la centrale d'achat. Le jeune Yérima Mazid, âgé seulement de 11 ans est premier de l'inspection Tchaoudjo –Nord avec une moyenne de 132 points sur 140 possible et s'est vu offert un vélo par la RDI.

Fait inédit dans le domaine de l'enseignement, la sœur Marielle Kafui Amédaho, religieuse et directrice de l'école a reçu le prix d'excellence RDI. Elle est présentée aujourd'hui comme un modèle à suivre par les jeunes filles et femmes de notre société toute couche socioprofessionnelle confondue afin de vraiment cultiver cette excellence dont on a tant besoin pour faire émerger notre continent. A la tête de l'EPC « les flamboyants » depuis 2009, nombreux sont les parents à louer ses mérites.

« Je bénis le Seigneur qui nous comble de ses grâces et surtout qui a permis que la RDI ait un regard de bienveillance à l'endroit de notre école. Je remercie de vive voix le personnel enseignant qui a fait montre du sérieux, du savoir faire, de l'amour du travail qu'ils ont eu pour les enfants. Ceci nous a permis d'obtenir un taux global de réussite de 95, 49% dont 100% de réussite au CEPD de cette année 2016 et d'ailleurs c'est la 5ème fois consécutive depuis 2012. », a déclaré la directrice de l'école pleine de gratitude à l'issue de la remise de prix.

Située dans le quartier Akamadè, l'école primaire confessionnelle « les flamboyants » comprend un préscolaire et un primaire. Elle a enregistré un effectif de 346 apprenants l'année scolaire écoulée pour un personnel de six enseignants dont une femme. L'école a totalisé 8 lauréats parmi les 10 premiers du centre d'écrit au CEPD et 4 parmi les 20 premiers de l'inspection Tchaoudjo-Nord dont la première place.■

Démocrate

L'Université de Lomé a abrité la 1ère édition de l'école mathématique Africaine

« Analyse mathématiques et phénomènes de pollution » voilà le thème qui a fait l'objet d'échange à l'Ecole Mathématique Africaine de Lomé EMA TOGO 2016 qui a pris fin le 16 juillet à l'université de Lomé. L'école Mathématique Africaine a pour objectif de donner aux étudiants inscrits en master venus du Togo et de la sous région, des outils pour mieux appréhender le phénomène de la pollution.

Pour le professeur KANGNI Kinvi, responsable de la commission scientifique EMA TOGO 2016, cette école est organisée pour réfléchir et prévenir les phénomènes de la pollution. « Nous avons organisé cette école pour donner des modules modernes de mathématiques pour simuler numériquement ces genres de phénomènes et les comprendre. Vous savez que quand il y a un phénomène de pollution sur le plan océanique et atmosphérique, cela a des conséquences néfastes sur la population telle l'avancée du désert qui entraine la diminution de la production d'où la pauvreté, le phénomène de biso-salé qui entraine le manque d'eau potable. C'est donc tous ces phénomènes que nous allons élucider par la mise en place des modèles mathématiques. On va aussi parler du transport des polluants dans nos lagunes qui participent à la destruction des ressources halieutiques. » A ajouté le professeur KANGNI

Cette rencontre a permis aux étudiants inscrits en année de master de se frotter aux outils de formation d'espace fonctionnel ; aux méthodes numériques ; et aux techniques de base de modernisation

Dans son discours d'ouverture, le vice-président de l'université de Lomé a déclaré que cette initiative vise aussi à résoudre : le problème d'isolement entre chercheurs africains en mathématiques ; le manque de documents. Il n'a pas manqué de rappeler aux participants que le but est de donner aux étudiants la connaissance de base ; la coopération et la collaboration ainsi que le partage d'expérience

Il faut rappeler qu'EMA TOGO 2016 a pu identifier les étudiants les plus talentueux en mathématiques.■

La Rédaction

LE LIBERAL

Quel bilan tirer du 27e sommet de l'Union africaine?

La réunion des chefs d'Etat pour le 27e sommet de l'Union africaine (UA) s'est achevée à Kigali. Un sommet fait de nombreux rebondissements, sur la présidence de la Commission de l'UA, mais aussi sur des sujets comme le terrorisme ou encore le Soudan du Sud.

Le sujet majeur qui ressort de ce 27e sommet, c'est la situation au Soudan du Sud, après une nouvelle flambée de violences à Juba, les 9 et 10 juillet.

Ce dimanche, les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'autoriser le déploiement d'une « force régionale de protection » au Soudan du Sud, dans le cadre de la Mission des Nations unies déjà présente dans le pays.

Ce lundi, Smaïl Chergui, le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine, a donné plus de détails sur cette force lors d'une conférence de presse. Il a déclaré que les pays de l'Union africaine ont appuyé la population de l'Igad, ajoutant que cette force serait du même type que la brigade d'intervention de la Monusco en RDC, ou du moins qu'elle allait s'inspirer de ce modèle.

Je crois que c'est important, mais je crois qu'il faut aussi appliquer des sanctions. Il ne faut pas qu'on puisse avoir un retour constant vers le conflit.

Georges RebeloChicoti, ministre angolais des Affaires étrangères

Deux forces séparées

Cette force sera donc séparée de la mission de maintien de la paix, avec un mandat plus musclé. Son objectif sera de protéger les civils, de pacifier Juba et de séparer les parties au conflit.

Concernant la fourniture des troupes à cette force, Smaïl Chergui a expliqué avoir d'ores et déjà reçu des assurances des pays de la région, mais aussi de pays d'Afrique australe et du Rwanda. Des pays près à offrir des bataillons si le Conseil de sécurité valide le déploiement de cette force lorsqu'il se réunira dans les prochains jours.

Le commissaire de l'Union africaine a également reconnu qu'il va falloir concilier cette décision d'envoyer une force avec le refus du président sud-soudanais de recevoir plus de troupes étrangères. Il faudra donc, dans les prochains jours, que la communauté internationale discute pour convaincre SalvaKiir.

J'espère que nous pourrons trouver un terrain d'entente qui pourrait favoriser la promotion de la paix et de la sécurité dans ce pays.

Smaïl Chergui, le Commissaire de l'Union africaine à la paix et à la sécurité

Aucun successeur désigné à la présidence de la Commission

Ce qui a également marqué ce 27e sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine, c'est qu'aucun successeur à la présidente de la Commission, NkosazanaDlamini-Zuma, n'a été désigné. L'élection est même reportée.

Il faut rappeler que si on en est arrivé là, c'est que pour beaucoup de chefs d'Etat africains, les trois candidats en lice manquaient d'envergure. Dès le 4 juin, lors d'un sommet à Dakar, les pays de la Cédéao avaient demandé par communiqué un report du scrutin. Du coup pendant ce sommet, il y a eu un bras de fer entre les partisans d'un vote et les partisans d'un report.

Ce dimanche 17 juillet, ce bras de fer s'est cristallisé lors d'une réunion des chefs d'Etat à huis clos, lorsque la présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, a demandé la parole à ce sujet au nom des pays en faveur d'un report, et qu'Idriss Déby, l'actuel président de l'Union africaine, a refusé de la laisser s'exprimer.

Victoire du camp du report

Cela a provoqué la colère de plusieurs chefs d'Etat qui ont envisagé de quitter le sommet. D'ailleurs, le président ivoirien Alassane Ouattara ne s'est pas rendu dimanche soir au dîner des chefs d'Etat. Ce bras de fer s'est donc de nouveau cristallisé lors du vote, avec au moins quatre tours sans majorité.

Au final, au dernier tour, la dernière candidate, la ministre des Affaires étrangères du Botswana, PelonomiVenson-Moitoi, a aussi été écartée, avec seulement 23 voix en sa faveur et 28 abstentions. C'est donc une victoire du camp du report du scrutin. Les listes vont être réouvertes et un nouveau vote aura lieu lors du prochain sommet de l'Union africaine, en janvier 2017, à Addis-Abeba.

Souverainement, les chefs d'Etat ont décidé d'ouvrir la liste des nouveaux candidats qui vont s'ajouter aux trois existants.

Idriss Déby, président en exercice de l'Union africaine

Vers une entrée du Maroc dans l'Union africaine ?

Au sommet de l'Union africaine à Kigali, le roi du Maroc a annoncé vouloir que son pays réintègre l'Union africaine. Le Maroc avait quitté l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'ancêtre de l'UA, en 1984, en guise de protestation contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique, la RASD, proclamée par le Front Polisario, sur ce qui est considéré à Rabat comme un territoire marocain. La décision revient désormais à la Commission de l'UA, qui devra voter sur le sujet. Mais la donne a changé et le Maroc estime avoir le droit de reprendre ce que le roi Mohammed VI a appelé « sa place naturelle ».

Depuis trois ans, Mohammed VI multiplie les voyages officiels en Afrique sub-saharienne, avec dans ses bagages ses ministres les plus influents et de puissants hommes d'affaires. Le tournant date de 2013, quand le roi décide de se tourner résolument vers le Sud et de lancer, pour rassurer l'Afrique, une opération de régularisation des sans-papiers sub-sahariens au Maroc. Son but est de donner un nouvel élan à la fois économique et politique à son royaume, alors que l'Europe est en crise et l'intégration maghrébine une chimère.

Influence économique et religieuse

C'est pourquoi au Gabon, où il a vécu dans sa jeunesse, mais aussi en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou en Guinée, Mohammed VI ouvre des marchés. Il aide l'implantation de banques, de services d'assurances, d'entreprises de BTP, d'opérateurs téléphoniques, ou même de médias ou de la compagnie aérienne Royal Air Maroc.

« Amir el-Mouminine », c'est-à-dire Commandeur des croyants, Mohammed VI étend aussi l'influence religieuse de l'islam malékite marocain, avec l'ouverture d'un institut de formation d'imams africains à Rabat. Les chefs de ses services anti-terroristes se déplacent également beaucoup sur le continent, alors que la menace jihadiste grandit un peu partout.

Ce faisant, bien sûr, il engrange de nouveaux précieux soutiens à sa politique vis-à-vis du Sahara occidental, qui n'est plus soutenu que par quelques pays africains, parmi lesquels son rival, l'Algérie, et l'Afrique du Sud. Là-dessus, à la différence de son père Hassan II, le roi Mohammed VI ne semble plus poser comme préalable le renvoi par l'Union africaine de son ennemi juré. Cela dit, fort d'une motion signée par 28 chefs d'Etat et de gouvernement africains, le Maroc espère qu'une fois dans la place, il finira par obtenir la suspension de la République arabe sahraouie démocratique. L'Algérie fait le pari exactement inverse.

Cette décision du Maroc de rejoindre l'Union africaine, ça peut être une bonne nouvelle comme une mauvaise pour l'Afrique. Une bonne nouvelle si le Maroc décide de rejoindre l'Union africaine sur la base d'une nouvelle approche et une conviction d'accepter le fait accompli sahraouie [...]. Mais ça peut être une mauvaise nouvelle pour le monde si le Maroc entreprend cette démarche avec la pensée de semer la division et la zizanie au sein de l'Union africaine.■

Source RFI

Communique

La mission Electorale Consulaire informe les opérateurs économiques que l'opération d'inscription sur les listes électorales consulaires se déroule comme suit :

Ouverture : 07 juillet 2016

Clôture : 05 aout 2016

Horaires d'inscription :

-Matin : de 08h à 12h

-Après midi : de 14h30 à 17h30

Lieux d'inscription :

A Lomé : siège de la chambre de commerce de l'industrie du Togo ;

Chefs-lieux de régions : délégations régionales de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

-Préfectures : tribunal de première instance

-Sous-préfectures : bureaux de la sous préfecture

-Préfectures n'ayant pas de tribunal : bureau de la préfecture

Le Président

Edoh Dodji GBADOE.

Annonce

Togbui Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIIII, chef traditionnel de la ville d'Aného

Asefo Tsè premier ministre traditionnel du trône d'Agbodrafo

La famille Lawson-avla kutevi Apla d'agbodrafo

La famille Lawson-avla de Latévi Condji (Benin)

Monsieur d'Almeida Kaosi, régent d'Akagandji ses frères, Soeur , cousins , cousines et leurs enfants

Lawson-à la Fessou dit Amouzou

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur cher et regretté :

Lawson-avla Michel Mawuto Latékoe Agbezudo

Commerçant à la retraite

Rappelé à Dieu le 03 juillet 2016 dans sa 83eme année

PROGRAMME

Vendredi 29 juillet 18h

Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sise au carrefour Ablogame komsapé situé derrière le siège social du groupe Ecobank

Samedi 30 juillet 8h

Mess
e d'enterrement à l'église catholique Maria Auxiliadora de Gbenyedzi suivi de l'inhumation du corps au Cimetière de Bè Kpota

Dimanche 31 juillet 8h

Messe d'action de grâce à la même Eglise